

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : Trace-Less

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Nettoyants pour vitres, autres

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bilt Hamber Laboratories
 18 Hoffmanns Way
 Chelmsford
 CM1 1GU Royaume Uni
 Téléphone : 012777 658899 (Office hours only)
 technical@bilthamber.com

Fabricant

Bilt-Hamber Laboratories
 18 Hoffmanns Way
 Chelmsford
 CM1 1GU United Kingdom
 Telephone : 012777 658899 (Office hours only)
 technical@bilthamber.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Phrases EUH

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
--------	---

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les substances contenues dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT/vPvB selon REACH, annexe XIII.

matière vPvB.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	30 - 50	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	0.1 - 1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
(2-methoxymethylethoxy)prop anol	n°CAS : 34590-94-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 252-104-2	0.1 - 1		Non applicable
cis-hex-3-en-1-ol	n°CAS : 928-96-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 213-192-8	0.1 - 1	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226	Non applicable
acétate de n-butyle	n°CAS : 123-86-4 Numéro d'identification UE : 607-025-00-1 N°CE : 204-658-1	< 1	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 EUH066	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Bien se laver les mains après manipulation.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Après contact avec les yeux, rincer à l'eau les paupières ouvertes suffisamment longtemps, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée. - Un contact fréquent ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque une irritation des yeux.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Brouillard d'eau - Dioxyde de carbone (CO2)
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Produits de combustion dangereux
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adaptez les mesures de lutte contre l'incendie aux environs de l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

Pour les non-secouristes

- Des lunettes de protection.
- Portez des gants de protection.

Pour les secouristes

- Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Éviter de:Contact avec les yeux
- Éviter de:Contact avec la peau
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

(2-methoxymethylethoxy)propanol (34590-94-8)

VME ppm (FR)	50 ppm
VME mg/m³ (FR)	308 mg/m³
IOELV TWA mg/m³ (UE)	308 mg/m³ Peau
IOELV TWA ppm (UE)	50 ppm Peau

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lunettes avec protection latérale.

- Portez des gants de protection.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide incolore	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		7	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		23 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		50 mm²/s	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent oxydant, fort
 - acide fort

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- La décomposition thermique peut entraîner l'échappement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux	
	- Provoque une grave irritation des yeux.	
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Cancérogénicité</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Danger par aspiration</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Biodégradable.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT/vPvB selon REACH, annexe XIII.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne vis-à-vis des organismes non cibles.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Collecter les déchets séparément.

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

	- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1993
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN1993
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	UN1993
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1993
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1993

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 3
ADR Code de classification: F1
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 3
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3
Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III
Groupe d'emballage (RID) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
 Date d'exécution : 01/08/2024
 Remplace la FDS du : 23/05/2023

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	F1
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	274+601
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	5L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC02 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	BB4
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Code-citerne ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	3
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	

RID

<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:
<u>Quantités exceptées</u>	:

ADN

<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:
<u>Quantités exceptées</u>	:

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	223 274 955
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage</u>	:	LP01 P001
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	IBC03
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T4
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Codes EmS</u>	:	F-E, S-E
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie A
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

IATA

PCA - Quantités exceptées	:	E1
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	Y344
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	10L
PCA - Instructions d'emballage	:	355
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	60L
CAO - Instructions d'emballage	:	366
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	220L
Dispositions particulières	:	A3
Code ERG	:	3L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
2	01/08/2024		
1	23/05/2023		

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Fiche de données de sécurité

Trace-Less

Version : 2
Date d'exécution : 01/08/2024
Remplace la FDS du : 23/05/2023

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation et des spécifications en toute sécurité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel traitement, stockage, transport, élimination et libération et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou un matériau de qualité utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire. dans le texte.

*** **